Les journées nationales de l'architecture

Carnets de chantiers en Pays de la Loire

Intencity - Angers (49)

dessiné par

Raphaël Bernard

L'OPÉRATION

En 2012, à l'initiative de la Direction régionale des affaires culturelles, les diffuseurs de la culture architecturale en Pays de la Loire se sont regroupés pour former le collectif ***Plan 5***. Son objectif est de coordonner leurs actions et de valoriser la transmission de l'architecture dans sa dimension créative et culturelle .

En 2017, ***Plan 5*** s'investit dans les **Journées nationales de l'architecture**, programmées du 13 au 15 octobre par le ministère de la Culture. Suggérées d'abord par les professionnels de la conception et les acteurs de la diffusion, intégrées ensuite dans la « Stratégie nationale pour l'architecture », ces journées affirment que la fabrication du cadre de vie bâti concerne l'ensemble des usagers.

Dans chacun des cinq départements des Pays de la Loire, ***Plan 5*** a invité cinq dessinateurs, tous titulaires du diplôme d'architecte, à rendre compte d'un chantier, ouvert à la visite lors de ces journées, avec leurs crayons et leurs couleurs. Ces dessins sont destinés aux visiteurs, incités de la sorte à s'intéresser à des détails et des éléments qui donnent son sens au projet, à s'ouvrir à un récit partagé dans une approche sensible.

Un croquis d'architecte est plus qu'un dessin. C'est une analyse, une interprétation, un *« raccourci opportun pour faire cheminer une idée » (David Mangin*).* En faisant réaliser des croquis de chantiers, ***Plan 5*** souhaite convaincre le public que la création architecturale n'est pas une question de beauté ou de laideur, mais une histoire de volumes, de lumières, de cadrages, de rythmes, d'usages... et d'usagers. Des usagers pour lesquels sont conçues les **Journées nationales de l'architecture**, car l'architecture n'existe que par les yeux qui la mesurent, les corps qui y déambulent et les vies qui s'y déploient.

* David Mangin, architecte urbaniste français Grand prix de l'urbanisme en 2008, est professeur à l'École nationale supérieure d'architecture de la ville et des territoires à Marne-la-Vallée et à l'École nationale des Ponts et Chaussées, il enseigne le projet urbain.

LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

Le commanditaire

ADIM, société du groupe Vinci Construction, est un promoteur immobilier présent sur l'ensemble du territoire national. Opérateur global, ADIM accompagne ses clients, de la recherche foncière à la mise en exploitation des bâtiments.

Partenaires des collectivités et des entreprises privées, **ADIM** développe des projets immobiliers variés : projets tertiaires et commerciaux, résidentiels ou mixtes, projets d'aménagement ou équipements dans des contextes aussi divers que complexes tels que l'aménagement de quartier, le renouvellement urbain ou l'extension de villes. À Angers, le projet innovant **Intencity** témoigne des recherches programmatiques et constructives menées par **ADIM Ouest**, antenne par ailleurs engagée dans plusieurs projets de renouvellement urbain de friches ferroviaires.

LA MAÎTRISE D'ŒUVRE

Le concepteur

ANMA, Agence Nicolas Michelin & Associés, créée en 2001 intervient dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. Quelle que soit leur échelle, tous les projets sont le fruit d'un travail concerté et d'une réponse hyper contextuelle.

Nul dogmatisme dans la démarche, encore moins de « style » ou « d'écriture », mais une attitude. Chacun des projets est particulier, construit sur mesure pour un site et des usagers.

Implanté au pied de la gare TGV à Angers, le projet **Intencity** illustre l'innovation urbaine et architecturale du nouveau quartier d'affaires Cours Saint-Laud dont l'aménagement a été confié à **ANMA** par la municipalité. Le projet comprend des logements sociaux, des espaces tertiaires et une crèche. Ce projet a pour ambition de poser la question de la mixité en ville.

LE DESSINATEUR

Raphaël BERNARD, diplômé en architecture et urbanisme, est chargé de projets urbains au sein de l'agence nantaise Forma 6. Parallèlement à ses missions de concepteur et dans l'héritage du carnet de croquis architectural, il mène depuis plusieurs années un travail personnel de dessins, régulièrement présenté dans la région nantaise. La technique de l'aquarelle qu'il affectionne particulièrement lui permet de saisir la spontanéité de l'instant.

« Je m'efforce de travailler dans l'immédiateté, afin de représenter l'essentiel. L'esquisse permet de fixer une pensée, voire une philosophie toute entière avec une efficacité sans pareil. »

Paysages maritimes ou urbains, morceaux de ville ou détail patrimonial, ses dessins saisissent une atmosphère et révèlent la beauté d'un environnement quotidien bien souvent ignoré.

LE PROJET

Implanté sur d'anciennes friches ferroviaires Cours Saint-Laud constitue un pôle tertiaire nouvelle génération. Mixte dans ses fonctions, attentif à la qualité de l'environnement, caractérisé par une architecture contemporaine et innovante, il bénéficie de la multi-modalité offerte par la gare. Engagé dans sa phase opérationnelle depuis 2009, Cours Saint-Laud prend forme au gré des livraisons.

Au cœur du quartier, surplombant la gare, Intencity fait figure de symbole. Conçu par l'agence **ANMA** également chargé de l'aménagement urbain, ce projet comprend la construction de 25 logements sociaux, de deux bâtiments de bureaux, d'un local d'activités et d'une crèche de 30 berceaux. Il est le prototype d'une typologie riche par sa mixité et l'imbrication des fonctions. L'idée fondamentale de Cours Saint-Laud d'associer bureaux, services et logements au sein de mêmes opérations est en effet un enjeu urbain et architectural majeur pour la ville. La mixité programmatique et la variété architecturale sont mises en œuvre dans un souci de cohérence générale de l'ensemble.

Intencity intègre également une proposition subtile sur les stationnements. Certains souterrains, dédiés aux usages tertiaires, sont complètement dissimulés tandis que ceux du rez-de-chaussées dédiés exclusivement aux habitants de l'îlot sont masqués sous une dalle entièrement paysagère filtrant les vues entre les logements et les bureaux.

La vision cinétique du voyageur depuis le train a inspiré le traitement des façades de bureaux. Ainsi des éléments verticaux métalliques asymétriques sont posés en épine et alternent gris naturel et noir ardoise. La perception du bâtiment évolue selon le mouvement et l'angle de vision. Les façades de bureaux mêlent également du béton brut et celles des logements en enduit des tons plus doux. Les logements situés en duplex sont mis en évidence par le retour de toiture en brisis d'aluminium.

NOM : Intencity
COMMUNE : Angers
MOA : ADIM Ouest
MOE : ANMA Architectes
BUDGET : 9 000 000 €
SUPERFICIE : 7365 m²
DATE DE LIVRAISON : 2017

RAPHAËL B

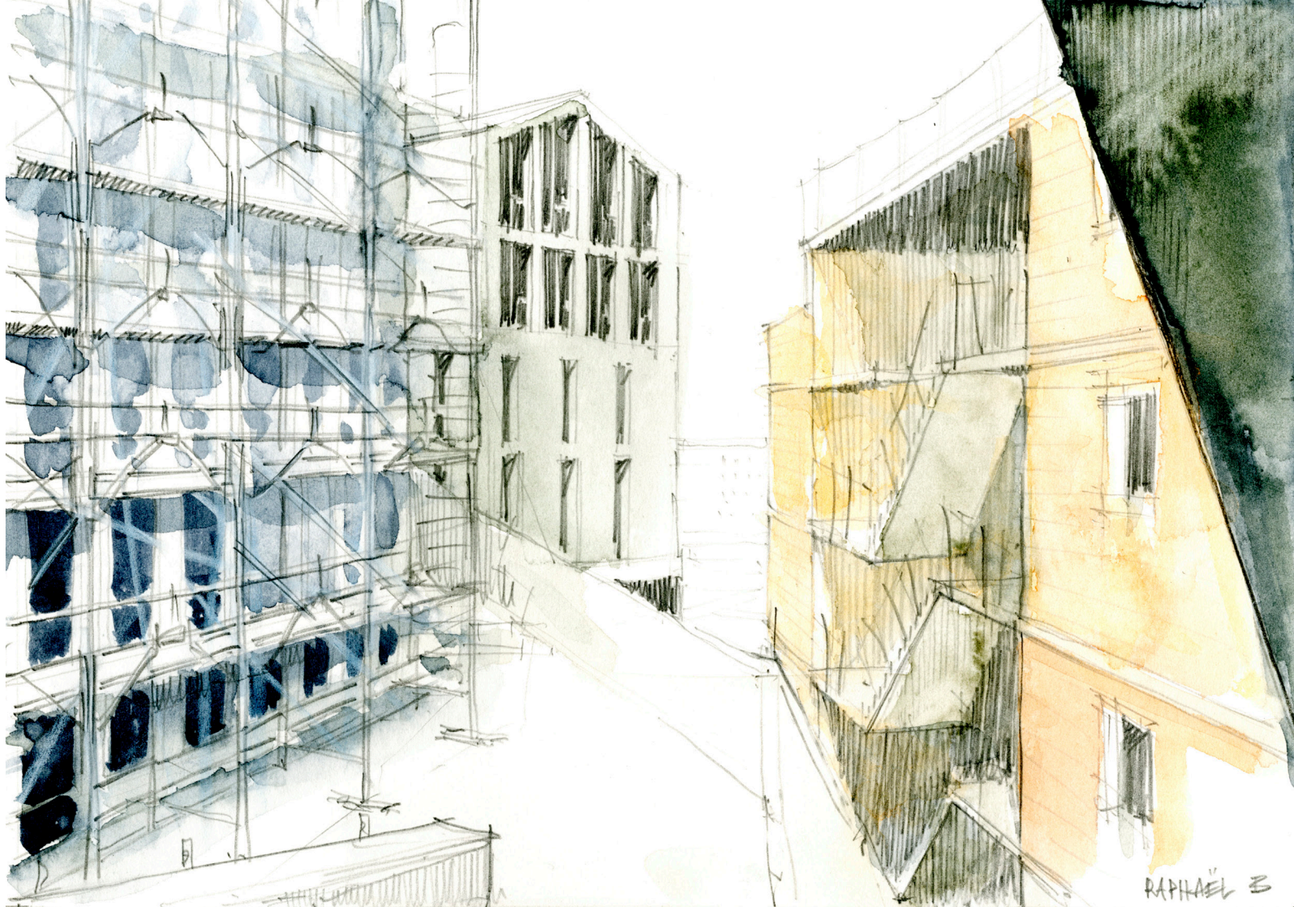
RAPHAËL B

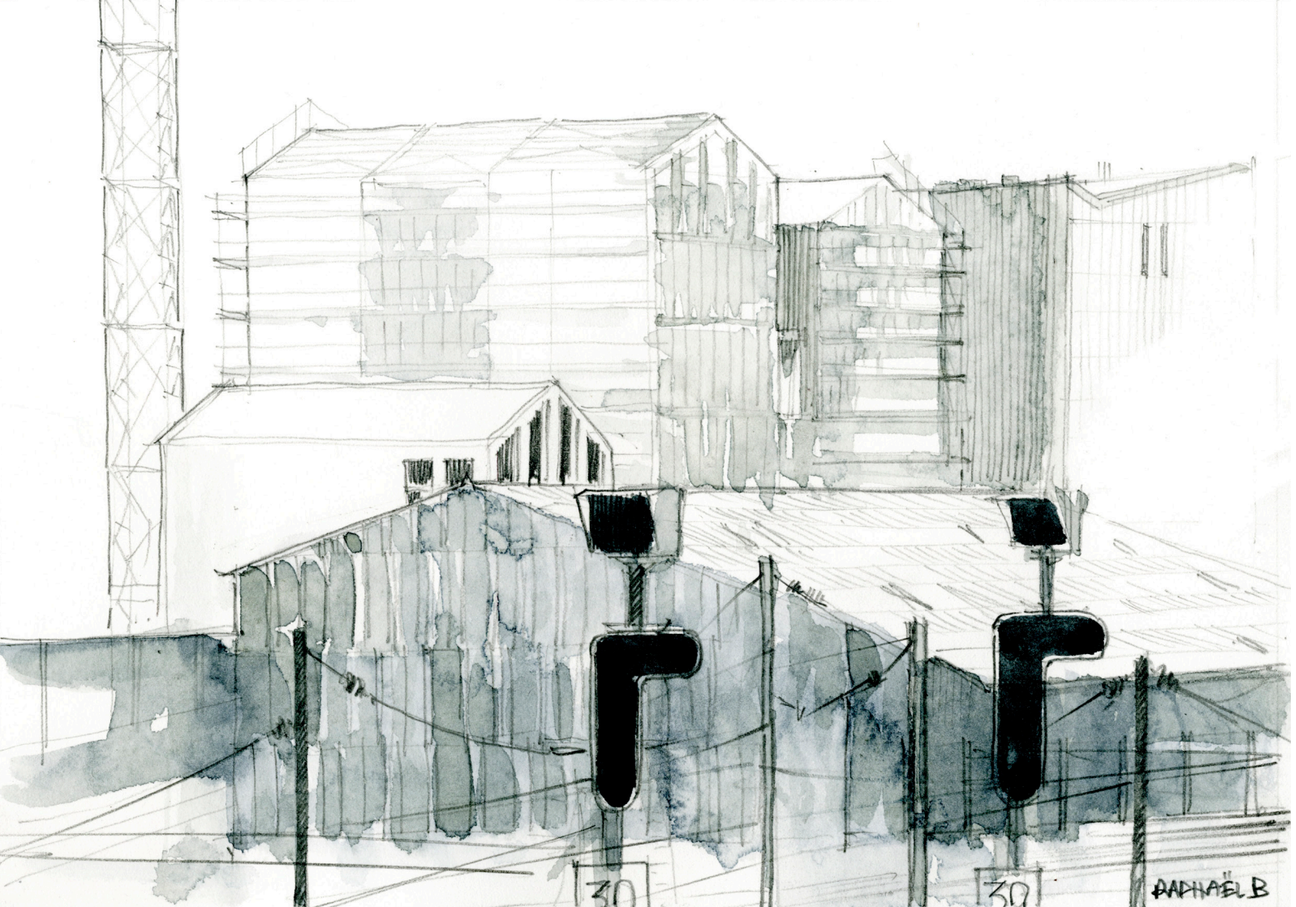
30
30
RAPHAËL B

RAPHAËL B

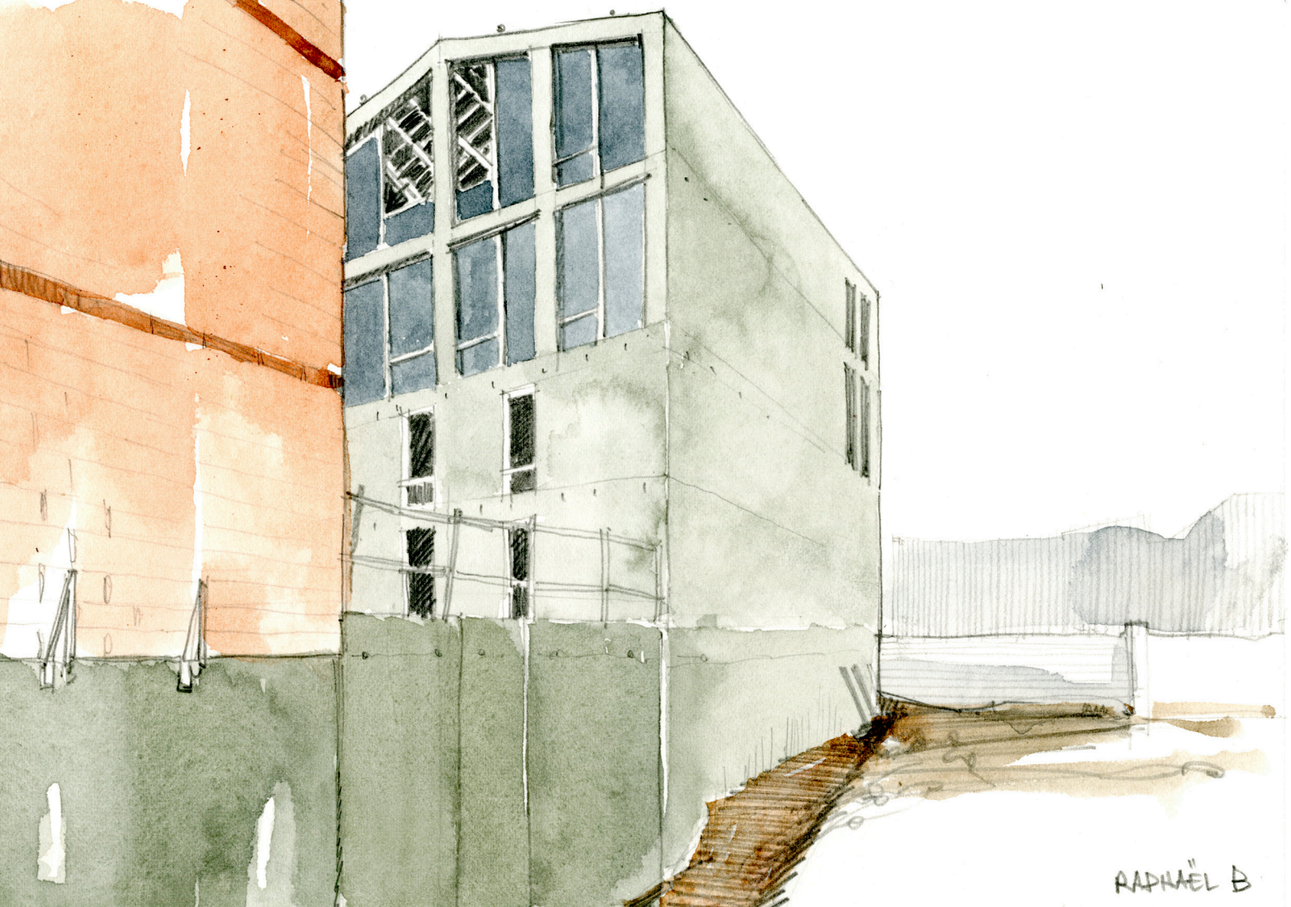
RAPHAËL B

RAPHAËL B

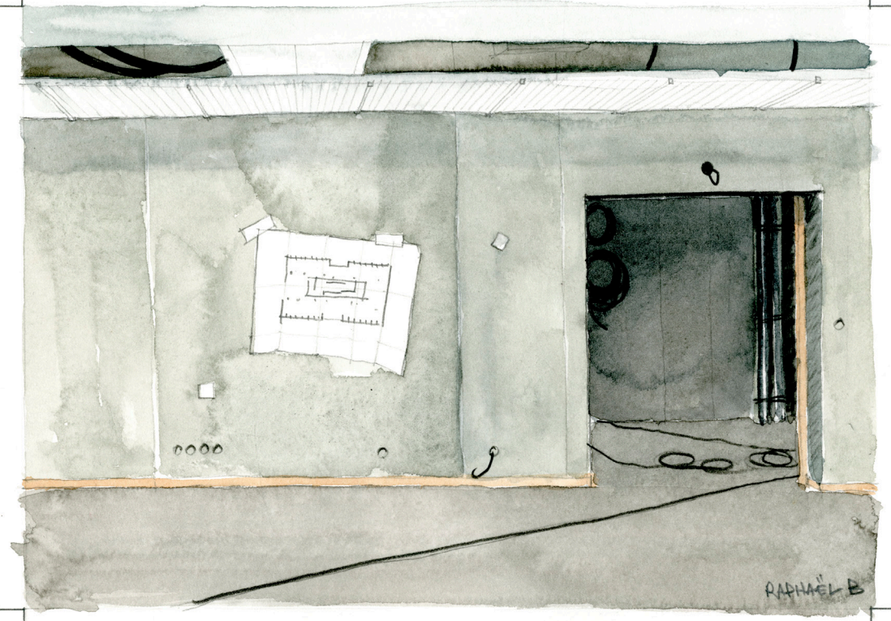
RAPHAËL B

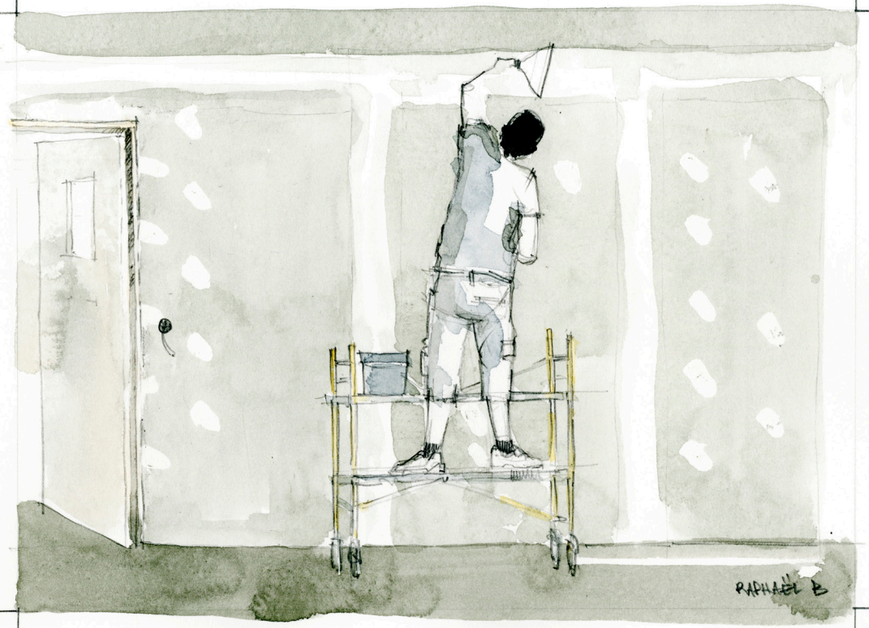
RAPHAËL B

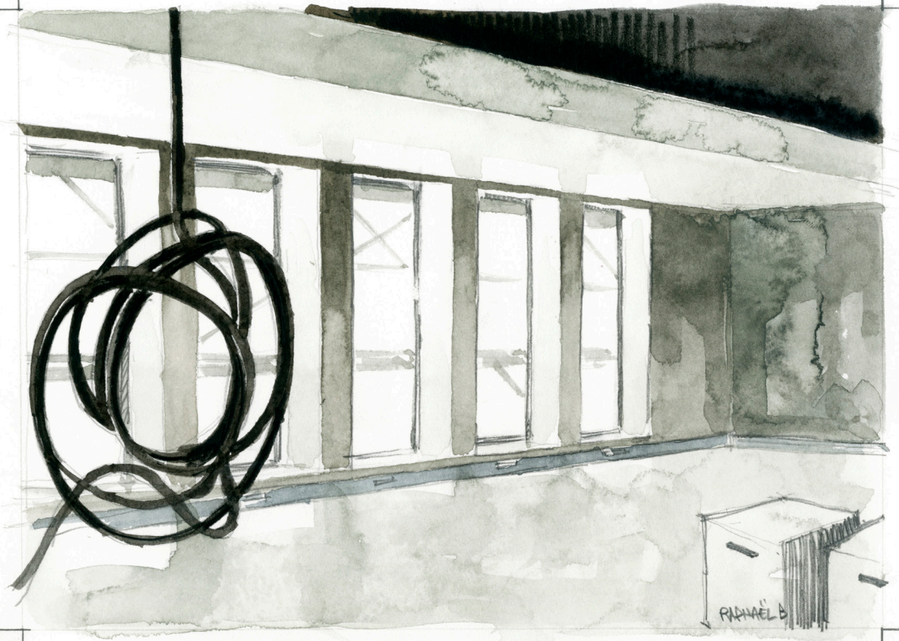
RAPHAËL B

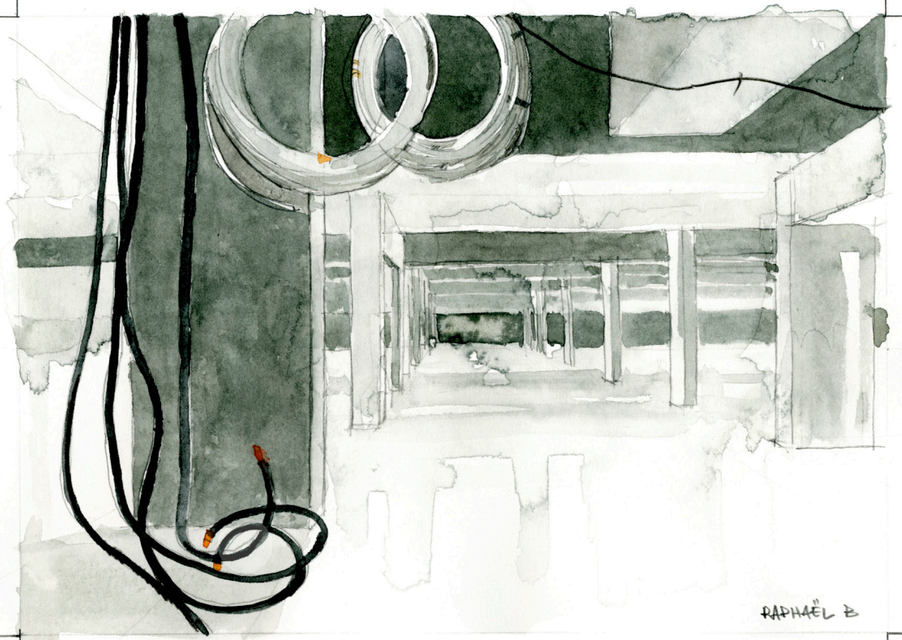
RAPHAËL B

RAPHAËL B

RAPHAËL B

RATNAEL B

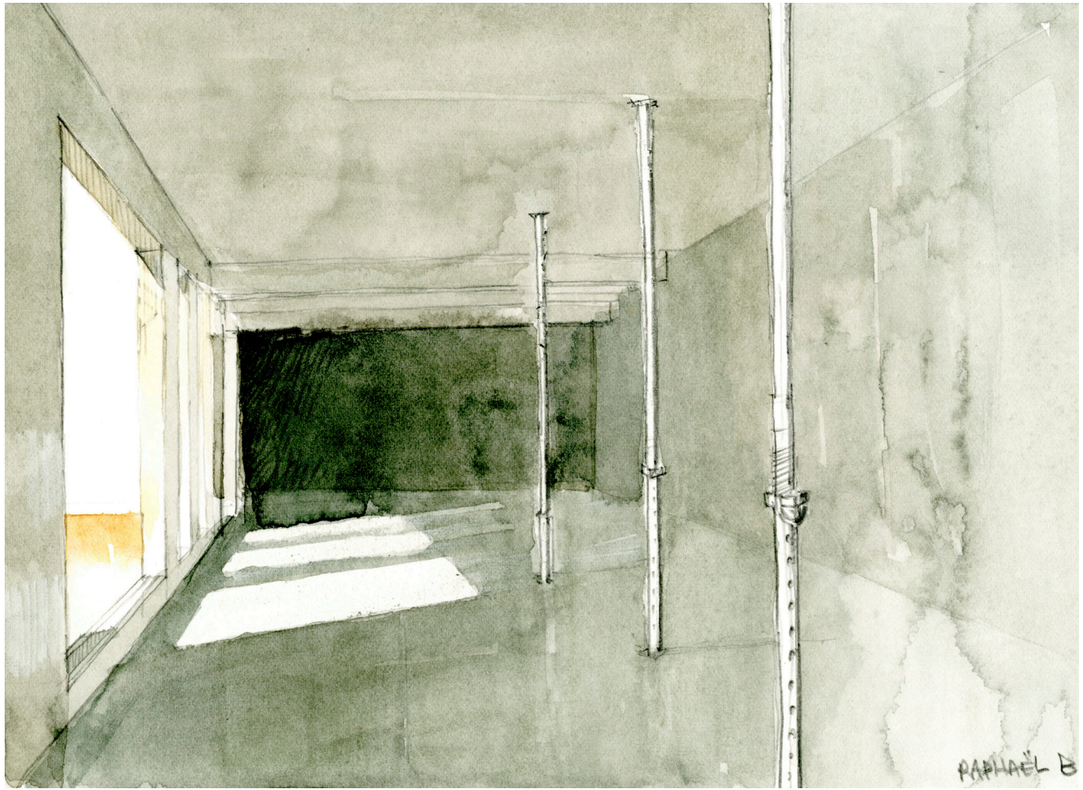
RAPHAËL B

RAPHAËL B

RAPHAËL B

RAPHAËL B

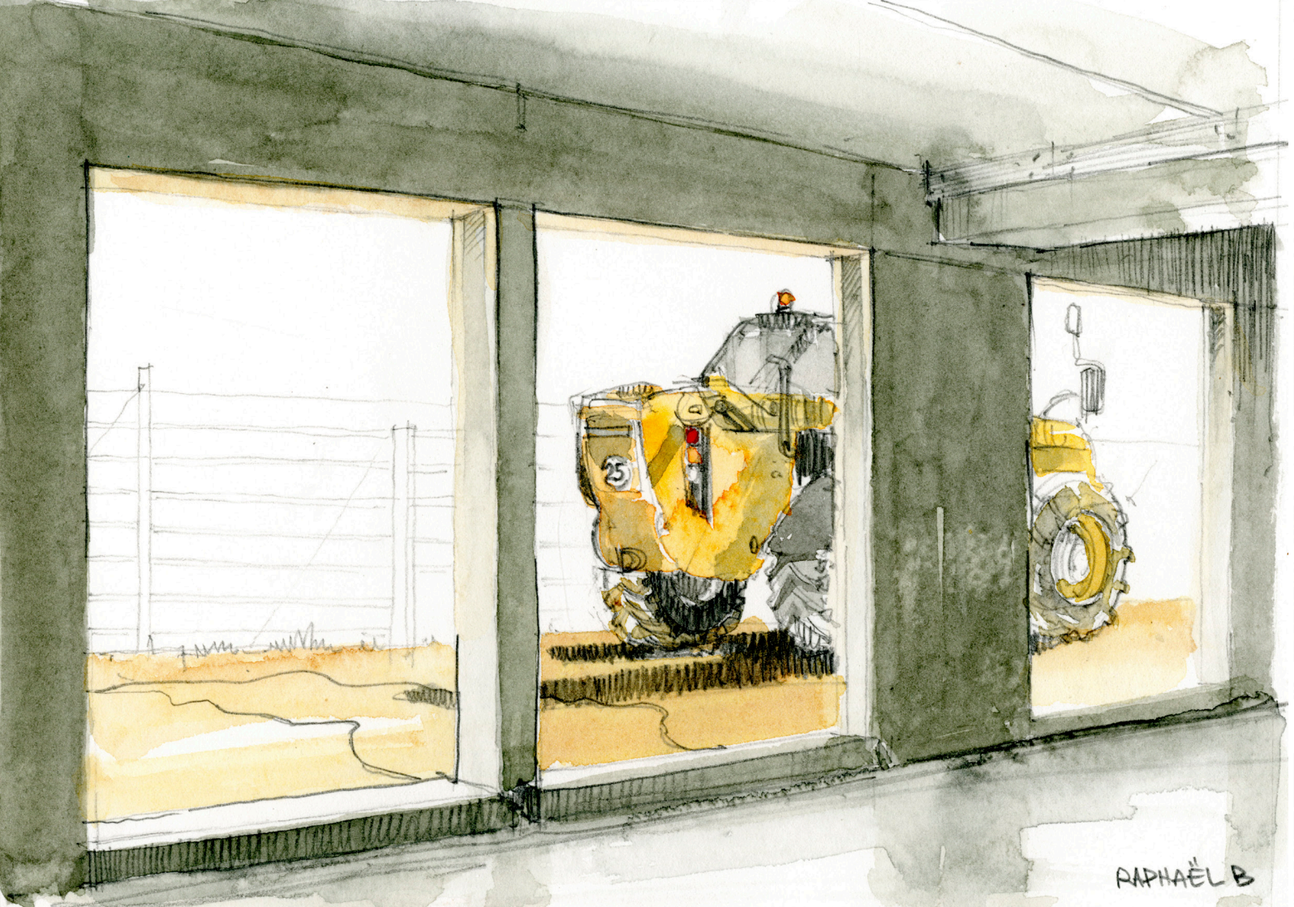
RAPHAËL B

RAPHAËL B

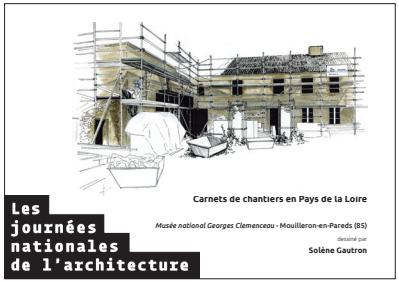

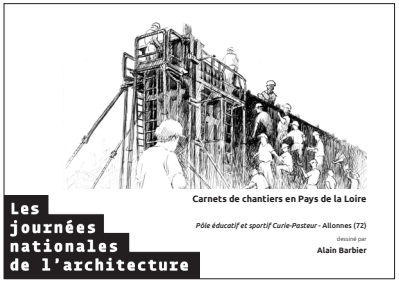

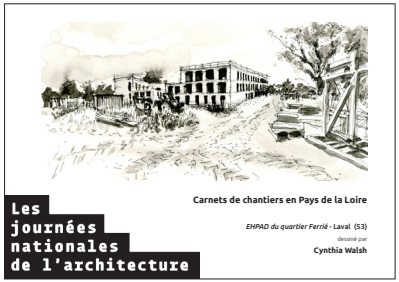

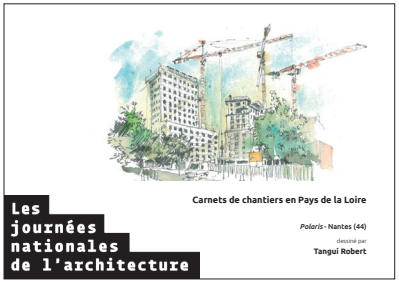

De mai à août 2017, l'agence **ANMA** (Agence Nicolas Michelin & Associés) maître d'œuvre et Adim Ouest, maître d'ouvrage, ont accueilli **Raphaël Bernard**, comme dessinateur, sur le chantier de **Intencity** à Angers. Son carnet de dessins invite à regarder ce projet avec un œil de professionnel, attaché aux détails, attentif aux ambiances, tout à la fois rigoureux et sensible. Cette initiative de **Plan 5** s'inscrit dans le cadre des **Journées nationales de l'architecture** organisées par le ministère de la Culture. La même opération a été conduite en Vendée, Sarthe, Mayenne et Loire-Atlantique, où quatre autres chantiers, ont accueilli chacun un dessinateur. Les quatre autres carnets qui en ont résulté sont consultables sur le site de la DRAC : *http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Pays-de-la-Loire/* et des autres acteurs de Plan 5.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère Culture
Plan 5

Plan 5 regroupe les acteurs de la promotion et de la diffusion de l'architecture en Pays de la Loire : la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) le conseil régional de l'Ordre des architectes (CROA PL) l'union régionale des conseils d'architecture d'urbanisme et d'environnement (UR CAUE) l'école nationale supérieure d'architecture de Nantes (ensa Nantes) la maison régionale de l'architecture des Pays de la Loire (MaPdL) l'association régionale pour la promotion et la diffusion de l'architecture (ARDEPA) l'association angevine des amis de l'architecture (A3A).